

## Voisins Vigilants

Suite à la réunion publique, beaucoup d'habitants de Thibivillers se sont inscrits pour participer aux voisins vigilants. Merci pour cette solidarité !

Nous espérons mettre en place ce dispositif cette année.



### Antiquité Gauloise

Un buste représentant une divinité gauloise (-50 av. JC) de grande valeur avait été découverte au cours d'un labour sur la commune il y a une douzaine d'années. Il a récemment été restitué à la commune. En attendant que notre commune puisse le conserver dans de bonnes conditions, il est désormais prêté au musée Pilon de Chaumont-en-Vexin qui en assure la préservation et l'exposition publique. N'hésitez pas à aller l'admirer.



### Potager Municipal

Les enfants du village sont invités à participer à la réalisation d'un potager municipal dans le jardin de la mairie. Les premières semences sont prévues **le samedi 13 juin 10h30**.



**Les prochaines manifestations sont les suivantes**

**Samedi 20 Juin 2015 :**

Fête du village suivie d'une soirée dansante animée par un DJ

**Samedi 29 Août 2015 :**

Après-midi pizza préparée par les enfants du village.

Dégustation des pizzas par les habitants. «Apéritif communal»

Inscription auprès de Marie-José Jacquemin au : 03 44 49 36 64 / 06 77 14 67 47

**Vendredi 18 Septembre 2015 :**

Vernissage de l'exposition de peinture et repas accompagné d'un orchestre.

**Du 19 au 27 septembre 2015 :**

Exposition de peinture, de 15 heures à 19 heures.

**Samedi 21 Novembre 2015 :**

Soirée théâtre avec la compagnie «Le four à pain».

**Samedi 19 Décembre 2015 :**

Arbre de Noël et Apéritif dinatoire.

*Veillez croire à notre attachement au charme de notre village et à notre engagement à le maintenir.*

*Le Conseil Municipal*



# Thibivillers

## Lettre d'informations



Il y a près d'un an, vous nous avez témoigné votre confiance via vos votes aux élections municipales. Nous revenons vers vous dans cette lettre pour vous informer sur notre vie communale.

### Information et site web de la commune

Un site web provisoire de la commune vient d'être mis en ligne

**<http://thibivillers.jimdo.com/>**

N'hésitez pas à le consulter et nous faire part de vos remarques avant **sa version définitive** prévue le mois prochain :

**<http://thibivillers.com/>**

Nous souhaitons vous informer régulièrement des affaires de la vie de la commune directement sur ce site et à minima tous les ans par voie postale grâce à une lettre telle que celle-ci.



## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Fin 2014, le conseil municipal a pris connaissance des avis des différentes commissions indépendantes autorisées sur le projet de PLU conduit par le précédent conseil municipal. Il est apparu que plusieurs d'entre elles s'interrogeaient (en particulier sur les hypothèses de croissance justifiant de rendre constructible une zone (AUh, Derrière Les Jardins) en centre village pour permettre la création d'un lotissement de 14-18 maisons) et s'inquiétaient des faibles contraintes de construction associées dans cette zone pourtant protégée (périmètre monument historique de l'Eglise). Par ailleurs, à l'issue de l'enquête publique, M. le commissaire enquêteur a remis le 13 mars 2015 un avis défavorable sur ce projet PLU.

A la lumière de ces avis et considérant que ce projet n'était ni nécessaire pour assurer une croissance modérée, ni souhaitable pour préserver un urbanisme harmonieux et la typicité du village, le conseil municipal a décidé à l'unanimité des présents de ne pas adopter ce projet en l'état et de relancer une nouvelle étude de PLU cette année excluant tout projet de lotissement.

## Démission du maire

Fin 2014, d'importantes dissensions ont vu le jour concernant en particulier ce projet de PLU, entre Hervé Renaud, maire de Thibivillers et le conseil municipal conduisant huit conseillers municipaux sur dix à lui demander de bien vouloir remettre sa démission, ce qu'il avait refusé.

Depuis le 1er Janvier 2015, M. le maire était absent pour raisons personnelles. C'est donc Mme Deborah Hamier, l'ère adjointe, qui assure les fonctions de maire en son absence.

Le 31 mai 2015, Hervé Renaud a présenté sa démission pour ses mandats de maire et de conseiller municipal à M. le Préfet qui l'a acceptée le 8 juin. Nelly Renaud démissionne également de ses fonctions de conseillère municipale.

Dans ce contexte, une élection complémentaire sera organisée début septembre afin de remplacer ces conseillers démissionnaires. Une fois notre conseil ainsi complété nous procéderons à l'élection d'un nouveau maire et de ses adjoints.

## Secrétariat de la Mairie

Les frais de secrétariat de mairie étaient jusqu'à présent regroupés au sein d'un syndicat (SIVU) avec les communes de Bachivillers, Boissy le bois et Enencourt le Sec.

Lors de l'analyse du budget, le conseil municipal s'est inquiété des coûts de fonctionnement très élevés de ce syndicat et s'est ému de la perte d'indépendance de la commune de Thibivillers dans sa gestion. Le conseil municipal (à l'unanimité des présents) a donc décidé de quitter ce syndicat et de recruter directement sa propre secrétaire. Cette période de transition a généré quelques difficultés administratives désormais résolues.

Les permanences de mairie sont assurées à Thibivillers (il n'y a plus de permanence de Mairie à Enencourt-Le-Sec) **le Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h30 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.**

Nous sommes à votre disposition pour vous y rencontrer et/ou échanger par email à l'adresse : **thibivillers60@gmail.com**

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et questions.



## Assainissement

Une enquête publique va être enclenchée concernant les questions de mise aux normes de l'assainissement. Nous reviendrons vers vous prochainement à ce sujet et en particulier concernant les subventions envisageables..

## Éclairage public

Nos lampadaires contribuent au charme de notre village, malheureusement ils sont fortement attaqués par la rouille. Nous sommes en train d'étudier les différentes options à envisager pour y remédier.

## Sécurité routière

Des demandes de subventions sont en cours auprès de divers organismes dans le but de limiter la vitesse dans le village.

## Accès ancienne marnière

Suite à des dépôts non autorisés, l'ancienne marnière a été clôturée. Les particuliers réalisant des travaux et souhaitant y déverser des gravats (terre / cailloux exclusivement), doivent en faire la demande en mairie.

## Eglise St Pierre de Thibivillers

Nous souhaitons poursuivre les efforts de nos prédécesseurs qui ont su restaurer l'extérieur de l'église en entreprenant désormais une restauration de l'intérieur qui se détériore dangereusement. Nous allons donc réaliser un état des lieux et investiguer les différentes options de subventions auxquelles nous pourrions prétendre ainsi que des perspectives de mécénat et d'appel aux dons lors de manifestations. A cette fin l'association SET (Sauver l'Eglise de Thibivillers) a été créée, vous pouvez y adhérer et devenir donateur.